

LES ACCUEILS DE LOISIRS DES VACANCES DE FIN D'ANNEE 2025

**DU LUNDI 22 AU MERCREDI 24 DECEMBRE 2025
ET DU LUNDI 29 AU MERCREDI 31 DECEMBRE 2025 INCLUS**

LES JEUDI 25 DECEMBRE 2025 ET JEUDI 1^{ER} JANVIER 2026 : FÉRIÉS

LES VENDREDI 26 DECEMBRE 2025 ET VENDREDI 2 JANVIER 2026 : FERMÉS

Ouverture des inscriptions : Vendredi 21 novembre 2025 à 18h00

Fermeture des inscriptions :

- ✓ Dimanche 14 décembre minuit pour la semaine du lundi 22 au mercredi 24 décembre 2025
- ✓ Dimanche 21 décembre à minuit pour la semaine du lundi 29 au mercredi 31 décembre 2025

ATTENTION AUX REGLES D'INSCRIPTION SUR TELISS *

- Adhésion au CLAVIM OBLIGATOIRE pour l'année scolaire en cours
- L'ouverture des semaines **ET** les inscriptions sur le planning doivent être effectuées le dimanche avant minuit, 7 jours avant le 1^{er} jour de la semaine de vacances concernée (voir calendrier des Vacances Scolaires)
 - ✓ **Tarif majoré de 50%** sur les éléments journée/demi-journée si le planning n'est pas rempli suite à l'ouverture de la semaine
 - ✓ **Tarif majoré de 30%** sur les éléments de repas/gouter si le planning n'est pas rempli suite à l'ouverture de la semaine
 - ✓ **Prestation prévue facturée, même en l'absence de l'enfant**, sauf sur présentation d'un justificatif médical
- Passés les délais **AUCUNE MODIFICATION DU PLANNING NE SERA POSSIBLE**
- La planification des journées dans la rubrique « planning » (journée/repas/matin ou après-midi), **doit impérativement être effectuée immédiatement après l'ouverture de la semaine souhaitée. RAPPEL** : le repas seul n'est pas une option possible même si le planning permet à ce jour de le réserver. Il doit être OBLIGATOIREMENT associé à une présence en journée ou demi-journée sur l'accueil de loisirs.
- Le nombre de places sera strictement limité en fonction de la configuration des locaux, de l'habilitation, et selon un cadre réglementaire
- Si la capacité maximum est atteinte, les enfants non-inscrits, accompagnés, ou non, de leurs parents, ou dont le planning ne serait pas renseigné, ne pourront pas être accueillis et seront réorientés, sous la responsabilité de leurs parents, sur un autre accueil de loisirs

*conformément au règlement intérieur des temps périscolaires et extrascolaires, disponible sur le portail Teliss dans le dossier « Documents »

**Accueil des enfants entre 7h45 et 9h00
Départ le soir entre 17h00 et 18h30**

ACCUEILS DE LOISIRS OUVERTS – Vacances de Fin d'Année 2025

En maternelle	En élémentaire
Jules Ferry 13, rue Jules Ferry - 01 41 23 90 40	Jules Ferry 1, rue Jules Ferry - 01 41 23 90 30
Justin Oudin 4, allée Lucie Aubrac - 01 41 23 90 60	Justin Oudin 2, allée Lucie Aubrac - 01 41 23 90 60
Sophie Scholl 71, rue Aristide Briand - 01 41 23 91 10	Paul Bert 27, rue Aristide Briand - 01 41 23 91 00
Marie Marvingt Uniquement la 1^{ère} semaine 19, rue Vaudétard – 01 41 23 90 10	Voltaire Uniquement la 1^{ère} semaine 1 rue Maurice Champeau - 01 41 23 89 90